

# L e boisement de crêtes des landes du Cragou

François de BEAULIEU et Alain DONNET

**La légende veut que les "crêtes déchiquetées" des monts d'Arrée aient été déboisées au profit des chantiers navals de Brest. Rien n'est moins sûr et c'est tout l'intérêt d'une étude minutieuse menée sur la réserve du Cragou que de souligner la complexité du problème. On trouve en effet sur ce site la seule crête actuellement boisée des monts d'Arrée et il semble bien qu'il s'agisse d'un peuplement ancien et original.**





**Le bois de crête est une formation très originale où se mêlent poiriers sauvages, chênes sessiles et pédonculés, ifs, houx et sorbiers. Les rochers suintants et ombragés abritent des fougères et des mousses rares.**

**D**ans les landes du Cragou, la première acquisition de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne a porté sur une parcelle de 18 hectares située sur la commune de Plougonven (29) et constituée d'une quinzaine d'hectares de landes et d'environ trois hectares boisés en feuillus et situés entre 250 et 275 mètres d'altitude, le point culminant se situant à 282 mètres. Or, il s'agit du seul boisement situé sur des crêtes dans les monts d'Arrée. Rapidement qualifié de « primitif », cet ensemble demande en fait une étude approfondie, seule susceptible d'éclairer les choix de gestion et le vieux problème du paysage climacique des monts d'Arrée. Ce premier travail tente de faire le point sur la documentation existante et les récentes observations réalisées sur place.

### Le bois qui n'existait pas

Les analyses polliniques effectuées dès 1933 à partir de prélèvements faits par Georges et Camille Dubois sur les tourbières du Cragou montrent l'importance

du bouleau dans les couches les plus profondes (C.R. de l'Acad. des Sciences, 1938). Avec des méthodes affinées, les mêmes auteurs (1945) et Van Zeist (1963) ont montré que les Monts d'Arrée étaient boisés à l'époque postglaciaire (chêne, orme, frêne et noisetier). B. Clément et J. Touffet (Bull. écol. X. 1980) confirment l'opinion de Van Zeist qui pensait que les crêtes étaient occupées par une lande climacique (effets du vent et du sol peu profond) qui aurait peu à peu colonisé de vastes espaces au rythme des défrichages. C'est toutefois faire abstraction de l'action des grands herbivores qui contribuèrent à l'ouverture des paysages bien avant que les néolithiques y mettent la houe.

Lors de sa visite dans le Finistère en 1947, la Société botanique de France (des Abbayes. Compte rendu de la 75<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Société botanique de France, 1947) avait discuté « la possibilité d'un état boisé antérieur de ces montagnes actuellement complètement dépourvues d'arbres ». Elle avait bien sûr noté la présence « en pleine lumière, d'espèces par ailleurs recon-

◀ **Dessinée avec une grande précision en 1885 par Edmond Puyo, la partie est du Cragou ne présente que des rochers et aucun arbre. Le chantier est celui de la ligne de chemin de fer Morlaix-Carhaix. Ici on voit l'embranchement menant à une carrière, une locomotive est rangée dans le bâtiment en bois. Photo : A. Le Nouail.**





Lebeurier

**Vers 1935, tous les rochers du Cragou sont bien visibles et les rares chênes sont bien cachés à leurs pieds.**

nues comme caractéristiques des sous-bois, telles que *Vaccinium myrtillus*, *Anemone nemerosa*, *Sorbus aucuparia*, *Malus acerba*, etc. », mais que « la forte nébulosité (...) et les brumes, qui entretiennent une lumière atténuée et surtout une humidité qui peuvent fort bien être équivalentes à celles que les plantes en question viennent chercher sous l'abri des futaies ». Comme par ailleurs les plants à partir d'une certaine taille ne peuvent pas « résister à la violence des vents dominants », les excellents spécialistes rassemblés là concluaient que « la question est complexe et n'a pas encore reçu de réponse définitive ».

La visite au Cragou réalisée par les mêmes spécialistes nous vaut la mention des « imposants rochers » dominant les tourbières, preuve, confirmée par les photos aériennes de l'époque (I.G.N. 1949), que les crêtes sont dénudées. Par ailleurs, on ne distingue aucune trace de l'incendie qui aurait ravagé les crêtes en 1944.

En 1942, Camille Vallaux (Les landes d'Arrée) parle des pierrailles qui « s'amoncellent énormes blocs ». Une photo d'Edouard Lebeurier, prise en 1935, confirme qu'aucun boisement conséquent n'existe sur le versant nord. Déjà, en 1908, Ardouin Dumazet (Voyage en France) évoquait « une arête rocheuse » et les « blocs

déchiquetés ». La légende rapportée par Anatole Le Braz en 1892 fait implicitement référence à un paysage où dominent les rochers.

Seul un dessin, daté de 1885, et réalisé avec une extrême précision par le Morlaisien Edmond Puyo (Musée de Morlaix), montre sur la partie Est de la crête le moutonnement d'un taillis. La carte de Cassini (fin XVIII<sup>ème</sup>) ne mentionne aucun boisement.

Pourtant, en 1990, on pouvait profiter des ombrages d'une chênaie assez homogène, vieille, apparemment, d'une quarantaine d'année. Les arbres, représentés à 90 % par des chênes pédonculés (*Quercus pedunculata*) ont de 5 à 15 mètres de haut et 40 à 70 centimètres de circonférence. On remarque aussi quelques chênes sessiles (*Quercus sessiflora*) ainsi qu'un pin maritime. Dans la strate arbustive, les essences rencontrées sont : la bourdaine, le houx, l'if, le saule cendré, le sorbier des oiseaux, le pommier sauvage, le poirier sauvage, le coudrier. Il s'agit donc d'un ensemble relativement classique en phase de colonisation forestière ou sur sol brun forestier acide de capacité moyenne. La strate herbacée, plus complexe, devra faire l'objet de relevés complémentaires mais on note en exposition nord un important faciès à luzule sylvatique et la présence

de fougère aigle, houlque molle, jacinthe des bois, chèvrefeuille, germandrée petit-chêne, lierre terrestre, oseille des bois, digitale pourpre, myrtille, ronces. Nous avons donc affaire à un cortège floristique bien caractéristique d'un milieu boisé ancien. Fred Bioret et Sylvie Magnanon ont montré que ce boisement était une association originale (chêne pédonculé et poirier sauvage), caractéristique des affleurements rocheux des monts d'Arrée et dont le Cragou est l'exemple le plus étendu.

## De nouveaux arguments

Si l'on se tourne vers les activités agricoles pratiquées traditionnellement sur le site, on apprend que le pâturage extensif était pratiqué de mai à septembre (300 vaches et chevaux environ) ainsi que la fauche périodique des landes et celle des fougères à proximité des rochers (témoignages de Marcel Guillou et Albert Prigent). Cet usage semi-collectif de l'ancienne possession de l'abbaye du Relec ne pouvait guère favoriser la pousse des bois. Par ailleurs, la pratique de l'étrépage (enlèvement des végétaux, de leurs racines et de la couche superficielle du sol) a rendu bien des surfaces impropres au boisement, faute d'un humus suffisant.

La dissémination des glands de chêne ne peut se faire que dans un périmètre restreint autour des reproducteurs et on ne peut imaginer un apport extérieur (geais, écureuils) sur une telle surface en un temps aussi réduit.

Le regard du forestier est ici essentiel : certains chênes sont de toute évidence issus de vieilles souches attestant d'une exploitation par recépage. Même si seulement quelques pieds poussant à l'abri des rochers étaient coupés de loin en loin, cette pratique assurait le rajeunissement indispensable au maintien des facultés de redémarrage du boisement. Une rotation courte (+/- 9 ans) interdisait aux visiteurs de deviner la présence des arbres. Par ailleurs, la présence du chêne sessile est un bon indicateur d'un boisement spontané ancien.

Une étude pédologique menée par Michel Colombet (CRPF, 1991), confirme cette hypothèse en soulignant la présence d'un « vieux sol forestier », très différent d'ailleurs de celui, noté par lui, sur les landes situées au Nord, ou par J. Estéoule, J. Guyader et A. Jigorel (Bull. Ecol. t.11. 1980) sur les pentes sud.

Le bois du Cragou est donc bien constitué de la pousse spontanée d'arbres issus d'un peuplement ancien. C'est pourquoi, le plan de gestion de la réserve prévoit qu'aucune intervention ne sera réalisée afin de permettre à cet ensemble exceptionnel de révéler toutes ses potentialités. ■

Ce texte est la reprise légèrement complétée d'un article paru dans Penn ar Bed N°147 en décembre 1992.

**Alain DONNET** est ingénieur forestier

